

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 A 19H**  
**AU 910 ROUTE DE CHATEAU GAILLARD, PANISSAGE**  
**38730 VAL-DE-VIRIEU**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Conseillers municipaux présents :

Mesdames et Messieurs Michel MOREL, Daniel RABATEL, Sandra BARRAS, Gilles BREDA, Florence BARBIER, Pascal GREAUME, Axelle VOYE, Gilles BOURDIER, Marie-Hélène AGNIEL, Anne ANDREYON, Daniel BOUTIN, Florence CAZAUD, Sébastien ESMIOL, Cédric FERRAND, Françoise GAUTHIER, Julien GENTIL, Pascal VIGNANE, Jean-Luc EMAURE, Claude FEILLEL.

Pouvoirs : Mme Sophie LERENO BORGES (qui a donné procuration à M. Pascal GREAUME) ; Mme Julie GUTTIN (qui a donné procuration à M. Julien GENTIL) ; M. Nasim BOUZIT (qui a donné procuration à M. Jean-Luc EMAURE)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 Septembre 2021.

M. Daniel RABATEL a été nommé secrétaire de séance.

**Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal des 12 et 19 Juillet 2021 :**

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal des 12 et 19 Juillet 2021 sont approuvés.

**I. CONSEIL MUNICIPAL :**

**DELIBERATION N°2021 47 : ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

Vu les dispositions de l'article L. 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres,

- La liste « Horizon 2026 avec Michel Morel » présente 3 titulaires et 3 suppléants ;

- La liste « Un nouvel élan pour nos villages » présente 1 titulaire et 1 suppléant.

Il est ensuite procédé au vote qui s'effectuera à main levée et à la majorité :

-Nombre de votants : 19 + 3 procurations = 22

-Suffrages exprimés : 22

Ainsi répartis :

La liste « Horizon 2026 avec Michel MOREL » obtient 18 voix

La liste « Un nouvel élan pour nos villages » obtient 4 voix.

Quotient électoral : 7.33

A la suite de l'attribution des sièges de quotient et des sièges de restes, la liste « Horizon 2026 avec Michel MOREL » obtient 2 sièges et la liste « Un nouvel élan pour nos villages » obtient 1 siège.

Sont ainsi déclarés élus pour faire partie, avec Monsieur le Maire, Président de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

- Mme VOYE Axelle
- M. BREDA Gilles
- M. BOUZIT Nasim

Membres suppléants :

- Mme GUTTIN Julie
- Mme AGNIEL Marie-Hélène
- M. EMAURE Jean-Luc

=====

**II. FINANCES :**

**DELIBERATION N°2021 48 : DECISION MODIFICATIVE N°1:**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin d'anticiper les opérations de fin d'année, il convient d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Article/Chapitre	Désignation	Proposé	Voté
60632/011	Fournitures de petit équipement	+ 5 000.00 €	+ 5 000.00 €
60633/011	Fournitures de voirie	+ 1 500.00 €	+ 1 500.00 €
60636/011	Vêtements de travail	+ 2 000.00 €	+ 2 000.00 €
6068/011	Autres matières et fournitures	+ 2 000.00 €	+ 2 000.00 €
6168/011	Primes d'assurance - Autres	+ 1 500.00 €	+ 1 500.00 €
6413/012	Personnel non titulaire	+ 25 000.00 €	+ 25 000.00 €
64168/012	Autres emplois d'insertion	+ 15 000.00 €	+ 15 000.00 €
6451/012	Cotisation à l'URSSAF	+ 5 000.00 €	+ 5 000.00 €
6488/012	Autres charges de personnel	+ 5 000.00 €	+ 5 000.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 62 000.00 €</b>	<b>+ 62 000.00 €</b>
74121/74	Dotation de solidarité rurale	+ 5 000.00 €	+ 5 000.00 €
744/74	FCTVA	+ 6 000.00 €	+ 6 000.00 €
74834/74	Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	+ 45 000.00 €	+ 45 000.00 €
7788/77	Produits exceptionnels divers	+ 6 000.00 €	+ 6 000.00 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 62 000.00 €</b>	<b>+ 62 000.00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**-VALIDE** la décision modificative n°1.

=====

\*Point sur le budget communal :

Suite à l'intervention de M. Jean-Luc EMAURE des précisions sont apportées par Monsieur le Maire sur la capacité d'endettement et de désendettement de la commune. Une étude financière sur la capacité d'endettement de la commune sera présentée au prochain conseil municipal pour confirmer que la commune de Val-de-Virieu peut encore s'endetter si besoin.

### **III. URBANISME** : Mme Axelle VOYE

#### **3 Déclarations d'Intention d'Aliéner :**

\*Parcelle bâtie : Section B 587 d'une superficie de 1 878 m<sup>2</sup> située 85 Route de Rabatelière – Panissage 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. GREAUME Pascal au profit de M. et Mme ZANAZI Frédéric. DIA déposée par Me France CHARLON-POULET, Notaire à Aoste.

\*Parcelles bâties : Section AB 266, 267, 569 et 566 d'une superficie de 692m<sup>2</sup> situées 90 Place Henri Clavel 38730 Val-de-Virieu appartenant à Mme BARBIER Colette au profit de M. BLANQUET Florian. DIA déposée par Me Caroline MARTIN, Notaire à Val-de-Virieu.

\*Parcelle bâtie : Section AB 284 d'une superficie de 303 m<sup>2</sup> située 43 Rue Carnot 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. FRANCE Alain et Mme VEYRON Patricia au profit de M. CALIA Christophe. DIA déposée par « AB2C Notaires » aux Abrets-en-Dauphiné.

La commune de Val-de-Virieu ne souhaite pas préempter pour ces DIA.

#### **9 Déclarations Préalables :**

\*Dossier déposé le 16 Juillet 2021 par M. POULET Théo 130 Route des Quatre vents Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant le changement d'une fenêtre en porte-fenêtre (1,40 m x 2,15 m) et agrandissement de la terrasse existante (+ 3m x 4m). Parcelles 293B658 et B556, zones Nh et A au PLU.

\*Dossier déposé le 16 Juillet 2021 par Mme GEORGE Nathalie 986 Chemin de l'Homnézy 38730 Val-de-Virieu concernant un tunnel agricole pour stockage paille-foin. Couverture bâche verte. Démontable. Surface : 135 m<sup>2</sup>. Structure métallique en tubes galvanisés (diamètre 60 mm). Parcelle E186, zone A au PLU.

\*Dossier déposé le 21 Juillet 2021 par Mme CAGNARD Isabelle 100 Rue de la Gare 38730 Val-de-Virieu concernant l'installation d'une pompe à chaleur en géothermie-aquathermie (eau-eau). Parcelle AB 27, zone Ua au PLU.

\*Dossier déposé le 27 Juillet 2021 par Mme CLAVEL Florence 126 Rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu concernant la réfection de la toiture et isolation des combles. Tuiles DELTA 10 Rouge vieilli. Parcelle AB55, zone Ua au PLU.

\*Dossier déposé le 17 Août 2021 par M. COCHARD Mathieu 1382 Route de Château Gaillard Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant la création d'une piscine (4m x 8m) et ravalement de la façade. Parcelle 293A288, zones Nh et N au PLU.

\*Dossier déposé le 17 Août 2021 par Mme DECOOL Hélène 321 Chemin de la Chapelle 38730 Val-de-Virieu concernant l'installation d'une cabane en bois d'une superficie de 17 m<sup>2</sup> sur sol en béton. Parcelle AC 375. zone Uh au PLU.

\*Dossier déposé le 27 Août 2021 par M. MOLMY Olivier 1725 Route de La Tour du Pin Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant la construction d'un local pour piscine de 5m x 3m (hauteur maximale 3.50m). Briques rouges recouvertes d'un crépi clair. Toit en tuiles identiques à la maison. Parcelle 293A894, zone Nh au PLU.

\*Dossier déposé le 3 Septembre 2021 par Mme FLATIN Anne 336 Chemin de la Bouillane 38730 Val-de-Virieu concernant la construction d'un abri pour le bois de chauffage de 4 m x 2m. Poteaux bois, couverture tuiles. Parcelle AC 332, zone Ah au PLU.

\*Dossier déposé le 4 Septembre 2021 par Mme EVARISTO Lidia 270 Rue du Grand Champ 38730 Val-de-Virieu concernant l'installation de volets roulants solaires gris sur 3 fenêtres et 3 portes fenêtres. Parcelle AD 113, zone Ub au PLU.

Un avis favorable est donné pour ces DP.

#### 2 Demandes de modification d'un permis délivré en cours de validité :

\*Dossier déposé le 17 Juillet 2021 par M. LEROUGE Hervé 730 Chemin de Layat 38730 Val-de-Virieu concernant une erreur de calcul sur la surface taxable : 40 m<sup>2</sup> au lieu des 96 m<sup>2</sup> indiqués sur le Permis de Construire d'origine.

\*Dossier déposé le 24 Août 2021 par la SCI Stéphanie représentée par Mme FONTENEAU Mélodie pour 20 Rue du Buisson Couchant 38730 Val-de-Virieu concernant les modifications de la surface taxable et du nombre de places de stationnement.

Un avis favorable est donné pour ces modifications de PC.

PLUI : les permanences du commissaire enquêteur sont annulées.

Le dossier du PLUI EST devrait repasser en Conseil Communautaire le 23 septembre 2021.

#### **IV. VOIRIE : M. Daniel RABATEL**

#### **DELIBERATION N°2021\_49 : ACQUISITION DE DEUX PARCELLES DE TERRAIN SITUEES MAS DU GRAND CHAMP – PARCELLES 560AD92 ET 560AD93**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'acquisition de deux parcelles de terrain situées Mas du Grand Champ appartenant à Monsieur TRIPIER-MONDANCIN Jean-Michel 81 Chemin de Courmourousse 38490 Le Passage. Ces parcelles situées en bordure de la bourbre et en prolongement du terrain d'entraînement de foot sont cadastrées 560AD92 d'une superficie de 10 784 m<sup>2</sup> et 560AD93 contenant 3 650 m<sup>2</sup>.

L'opération envisagée sur ces parcelles est de créer un chemin piétonnier dans un premier temps.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

**-D'ACQUERIR** les parcelles cadastrées 560AD92 d'une superficie de 10 784 m<sup>2</sup> et 560AD93 d'une superficie de 3 650 m<sup>2</sup>, au prix de 6 000.00 euros TTC ;

**-DE CHARGER** le Maire ou l'un de ses adjoints de contacter Maître Caroline MARTIN, Notaire à Val-de-Virieu pour la rédaction et la signature de l'acte.

=====

Travaux en cours ou à réaliser :

-Vidéosurveillance : les élus iront prochainement visiter l'installation de la commune de Pont-de-Beauvoisin.

-Géomètre Proxi + rue du stade : un bornage sera nécessaire.

-Installation bornes à vélo + tables aire de jeux : ces travaux seront effectués dans l'hiver.

-Etat des lieux éclairage public + harmonisation du dispositif sur toute la commune.

-Local technique 4 Rue du Gymnase : une convention a été signée avec la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné afin de mettre à disposition à la commune les locaux en attendant la signature de l'acte de vente (salle de réunion, accès PMR, téléphone + alarme). Les ateliers numériques ont démarré ce jour.

-Suite à l'étude géotechnique pour l'installation d'une passerelle piétonne sur la commune de Val-de-Virieu, deux devis ont été reçus : Géolithe de Crolles pour un montant de 20 145 € HT et ECR Environnement de Saint-Bonnet-de-Mure pour un montant de 3 480 € HT. L'entreprise ECR Environnement a été retenue.

-Projet Centre Bourg : Requalification de la Rue Carnot en zone de rencontre. Le jeudi 2 septembre, M. SALOMON Technicien de la voirie de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné a présenté sur le terrain le projet aux élus disponibles.

-Sécurité rue de Barbenière : remerciements des voisins pour la mise en place de la chicane.

M. SALOMON, les employés du service technique et le responsable voirie se sont rendus sur place pour se rendre compte d'un aménagement futur d'une deuxième chicane qui améliorerait définitivement la vitesse sur ce tronçon. Les services du Département travaillent avec M. SALOMON sur le projet afin de savoir si cela est possible.

-Les travaux de voirie (bordures, point à temps) ont commencé. Le reste des travaux va continuer.

-Un arrêté municipal permanent a été pris le 1<sup>er</sup> septembre 2021 concernant la présence des containers des ordures ménagères laissés sur la voie publique suite à la collecte.

-Label Ville Prudente : les élus responsables (Mme Florence CAZAUD et M. Jean-Luc EMAURE) travaillent sur le dossier. Des fiches conseils, outils pratiques sont nécessaires pour analyser la situation du village. La commune s'inscrita à cette thématique pour un montant de 70 euros.

## **V. TRAVAUX-BATIMENTS : M. Gilles BREDA**

-Salle des fêtes de Panissage : mise aux normes (électricité, parois coupe-feu, isolation thermique des murs et des plafonds).

Mme BOCQUET Emilie Architecte sur la commune de Saint-Ondras a la charge de réaliser les plans du bâtiment en collaboration avec le bureau d'étude Sud-Est prévention à Caluire.

Un avant-projet sera réalisé afin de le présenter à la commission.

-Ancienne Mairie de Panissage : les salles seront destinées aux associations. Budget pour demande de subvention de 197 000 € (hors coffret électrique) : subvention de 80 %, reste à charge 40 000 €.

-Gendarmerie : les travaux de chauffage ont été réalisés et tout fonctionne.

Pour le bon déroulement une seule entreprise à la fois interviendra sur le chantier.

Prévisionnel : fenêtres en septembre, la toiture en octobre et les façades courant novembre.

Budget : 263 995 € H.T soit 338 000 € TTC. Subvention de 138 000 €.

Révision du loyer par l'organisme qui gère le parc immobilier des casernements de 8 000 € par an sur 17 ans cela représente 136 000 €.

Subvention + loyer majoré : total de 274 000 €.

-Halle des sports : des conseils et devis ont été demandés à une entreprise de charpente afin de remédier aux nombreuses fuites et désordre sur la toiture.

-Eglise : le paratonnerre de l'église ne fonctionne plus. Pour la protection de notre orgue, des travaux de réparation et de reprise de l'ensemble du système vont être réalisés (du haut du clocher jusqu'à environ 30 mètres dans le sol en réalisant un forage).

### **DELIBERATION N°2021 50 : DEMANDE DE SUBVENTION REMPLACEMENT DU PARATONNERRE :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser la mise en conformité du paratonnerre de l'Eglise de Virieu.

Monsieur le Maire rappelle que pour ces travaux, il a pris contact avec l'entreprise BODET de Trémentines, entreprise spécialisée dans l'horlogerie d'édifice, électrification de cloches, système de protection foudre.

Ces travaux de mise en conformité du paratonnerre ont été estimés à 18 718.00 euros HT. Ils sont programmés pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à approuver les travaux de mise en conformité du paratonnerre de l'Eglise de Virieu, et à solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation Territoriale.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, et après avoir délibéré, à l'unanimité :

**-APPROUVE** la demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation Territoriale ;

**-INDIQUE** que le plan de financement de l'opération sera le suivant :

Coût estimatif global .....	18 718.00 € HT
Subvention du Conseil Départemental .....	6 551.30 € HT
Autofinancement .....	12 166.70 € HT

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation Territoriale et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

=====

### **VI. CULTURE ET PATRIMOINE :**

-Le musée Histoire de la Galoche participera le samedi 18 et le dimanche 19 septembre 2021 aux journées du patrimoine. Visites guidées de 10h à 18h. Départ toutes les heures. Durée 45 minutes.

-Programmation 2021 et 2022 :

Séances de cinéma à partir du 26 septembre 2021.

Réunion de la commission mercredi 22 septembre à 19h au secrétariat de la Mairie.

-L'Association Historique des Terres Froides a l'honneur et le plaisir de vous inviter le dimanche 19 septembre à 17h, à la salle des fêtes de Châbons, pour la cérémonie de clôture de l'exposition (photographies) *Les patrimoines de Bièvre Est*.

-Les PIAFFES se produiront le dimanche 19 septembre à 16h, 117 Rue du Château à Val-de-Virieu chez Chantal et Paul CHOVET. L'actrice sera à Val-de-Virieu le 17 octobre lors du spectacle « le temps d'Aimée ».

-Point soirées d'été : cinéma 80 spectateurs, théâtre 110 spectateurs, soirée musique 100 spectateurs. Compte tenu des mesures sanitaires, l'ensemble est satisfaisant.

## **VII. COHESION SOCIALE : Mme Sandra BARRAS**

- Portage des repas : peu de retour de personnes intéressées pour l'instant.
- Tablettes séniors : Mme Mélanie TEILLON, Conseillère numérique, a présenté les tablettes aux résidents de la Maison de Retraite et aux membres de ATOUT'AGE.
- MUTUALP : permanences lundi 13 et jeudi 23 septembre 2021 au bureau du secrétariat de la mairie.
- Colis de Noël : les produits ont été définis fin juillet. Les courriers aux personnes ayant 70 ans et plus seront envoyés prochainement par le secrétariat.
- Animation : le Concours de belote n'aura pas lieu cette année.
- Paniers solidaires : aucune information sur cette collecte pour l'instant.
- M. Jean-Luc EMAURE apprend la fermeture de la halte-garderie en accord avec la Communauté de Communes des Vals de Dauphiné et la PMI. Pour information, Monsieur le Maire avait proposé des locaux que la PMI a refusés. De plus, la CAF a arrêté le financement car il aurait fallu une présence de quinze enfants par jour.

## **VIII. ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT ET FLEURISSEMENT : Mme Florence BARBIER**

- Ramassage des Ordures ménagères en période hivernale : dans le centre bourg (maison de retraite, centre de soins...) la collecte a lieu tous les jeudis.  
Dans les hameaux : le ramassage est effectué un jeudi sur 2, (les semaines impaires).  
Sur la commune historique de Panissage : le ramassage est effectué un jeudi sur 2, (les semaines paires).  
Pour rappel, les ordures ménagères doivent être déposées en sacs fermés et étanches, uniquement dans les conteneurs homologués.
- Nature en ville : possibilité d'une aide pour un conseil gratuit sur une journée.
- Visite des jardins partagés, samedi 25 septembre avec une représentante du SICTOM. Une soupe sauvage sera cuisinée.
- Le jour de la nuit : aura lieu cette année, samedi 9 octobre. Il faudra éteindre toutes les lumières dans les armoires électriques.
- Chenilles processionnaires : réunion prévue ce vendredi 10 septembre 2021 avec Monsieur ROSSET, Entomologiste.

## **DELIBERATION N°2021 51 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX CIMETIERE :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux au cimetière de Virieu.

Monsieur le Maire rappelle que pour ces travaux, quatre lots ont été définis :

-Lot 1 : Portail	3 600.00 € HT
-Lot 2 : Abri	12 144.80 € HT
-Lot 3 : Mur intérieur/extérieur	31 610.00 € HT
-Lot 4 : Colombarium	8 250.00 € HT

Ces travaux au cimetière ont été estimés à 55 604.80 euros HT. Ils sont programmés pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à approuver les travaux au cimetière de Virieu, et à solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation Territoriale.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, et après avoir délibéré, à l'unanimité :

**-APPROUVE** la demande de financement auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation Territoriale ;

**-INDIQUE** que le plan de financement de l'opération sera le suivant :

Coût estimatif global ..... 55 604.80 € HT

Subvention du Conseil Départemental ..... 19 461.68 € HT

Autofinancement ..... 36 143.12 € HT

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Dotation Territoriale et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

=====

### **IX. COMMUNICATION** : M. Pascal GREAUME

-Mise à jour internet effectuée régulièrement.

-ILLIWAP : un agenda sera mis en place.

-Bulletin n°9 : une réunion est programmée la semaine prochaine.

-Panneau d'affichage tactile : formation des secrétaires mardi 7 septembre 2021 après-midi.

### **X. ÉDUCATION, JEUNESSE** : M. Gilles BOURDIER

-Rentrée scolaire : s'est très bien déroulée. Le protocole appliqué est celui mis en place en fin d'année scolaire. Cette année 141 élèves, 47 maternelles et 94 primaires.

-Pendant les vacances scolaires, changement de tous les éclairages en led.

-Le Conseil Municipal « junior » sera prévu par les enseignants.

-Changement de traiteur à l'école. La tarification du repas est basée sur le quotient familial des familles.

### **XI. ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS** :

-Forum des associations du samedi 4 septembre : 24 stands. Globalement les exposants ont été satisfaits. Cette manifestation était bien organisée.

-Logiciel salles : en réflexion.

-Contacts avec les associations : besoins de salles et lieux de stockage. La cave de la mairie pourrait servir pour entreposer du matériel comme des banderoles, panneaux...

-Fête du vélo en Isère : samedi 11 septembre 2021. Trois bénévoles sont demandés pour signaler le parcours aux intersections clés et pour en assurer la sécurité de 9 heures à 12 heures.

-Alpes Isère Tour 2024 : le départ aura lieu à Val-de-Virieu. Les frais de cette manifestation seront partagés entre la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et la commune de Val-de-Virieu.

## **DELIBERATION N°2021 52 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DES TERRES FROIDES :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier émanant de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Terres Froides demandant une subvention au titre de l'année 2021.

Cette année, l'effectif est de 42 Jeunes Sapeurs-Pompiers dont 3 venant de Val-de-Virieu.

Cette aide financière servira à équiper les jeunes pour les entraînements de sport et les manœuvres d'incendie, et ainsi transmettre la vocation de continuer en intégrant le corps Départemental des Sapeurs-Pompiers volontaires de l'Isère.

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du dossier, après étude et à l'unanimité, décide :

**-D'ATTRIBUER ET DE VERSER** une subvention exceptionnelle à l'association des jeunes sapeurs-pompiers des terres froides d'un montant de 180 € (Cent quatre-vingt euros).

**-INDIQUE** que cette somme est prévue à l'article 6574 du Budget Primitif de 2021.

=====

### **XII. BUDGET PARTICIPATIF :**

#### **Budget participatif**

Présentation des 7 projets reçus :

- Journée citoyenne ;
- Voie verte le long de la Bourbre ;
- La Guinguette bancs, garage vélo et panneau d'affichage ;
- Pare ballon au stade d'entraînement de foot ;
- Rocher d'escalade à l'aire de jeux ;
- Fresque murale Square Jongkind ;
- Lutrin Impasse Giacomino.

Ces projets détaillés seront présentés dans le prochain bulletin municipal.

Nouvelle organisation : Monsieur le Maire propose de désigner un responsable du budget participatif et de la mise en place d'un PCS : Plan Communal de Sauvegarde. Un arrêté portant création d'un poste de conseiller municipal délégué chargé de ces missions ainsi qu'un arrêté de délégation de fonction à Monsieur VIGNANE Pascal seront rédigés.

Lors du prochain conseil municipal une délibération sera prise pour la modification des indemnités de fonction des conseillers délégués.

### **XIII. QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Conseillère numérique :**

-Ateliers numériques programmés de septembre à décembre 2021 en groupe restreint, sur inscription, gratuit. Durée de la séance : 2 heures. Ces ateliers sont prévus au 4 Rue du Gymnase à Val-de-Virieu.

Thématiques des différents ateliers proposés :

Prise en main d'un ordinateur ; navigation internet ; envoyer, recevoir, gérer ses courriels ; créer et gérer ses contenus numériques ; atelier jeunes ; atelier Noël.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 18 octobre 2021, 19 heures au 910 Route de Château Gaillard, Panissage 38730 VAL-DE-VIRIEU.

Fin de la séance à 22 heures.